



Laon, le 4 juillet 2017,

Communiqué de presse

Faire de l'Aisne un territoire démonstrateur de l'éco-rénovation et de l'éco-construction

Tel est le projet annoncé conjointement par la Préfecture de l'Aisne et le commissariat spécial à la revitalisation et à la réindustrialisation des Hauts-de-France.

Nicolas Basselier, Préfet de l'Aisne, et Philippe Vasseur, Commissaire Spécial à la revitalisation et réindustrialisation des Hauts-de-France ont annoncé le 29 juin à Laon le lancement de travaux visant à développer une filière d'éco-rénovation et d'éco-construction dans l'Aisne. Au travers de ce projet, les acteurs souhaitent contribuer à l'ancrage d'une économie locale durable, inscrite dans la modernité.

Face aux réelles opportunités économiques que revêt le développement d'une filière écoconstruction et éco-rénovation pour la région, l'Aisne a souhaité se saisir de cette problématique en associant l'ensemble des parties prenantes : Région, Département, Collectivités locales, Chambres Consulaires, Architectes, Bailleurs sociaux, Agriculteurs, etc.

L'éco-construction et l'éco-rénovation désignent une démarche qui tient compte de l'intégration du bâtiment dans l'environnement, de l'économie des ressources, de l'utilisation de matériaux à faible impact environnemental et des énergies renouvelables. Cette démarche favorise également le recours à des matériaux et à des savoir-faire locaux et vise une amélioration du confort et de la qualité de vie des usagers au sein du bâtiment.

Des expérimentations d'éco-rénovation de l'habitat seront conduites à partir des ressources renouvelables que sont le bois et les productions de matériaux agro-sourcés issus de l'agriculture locale.

Dans l'avenir, ce sont des milliers de rénovations énergétiques qui seront conduites dans la moitié Nord de la France. L'Aisne compte bien être un territoire exemplaire du savoir-faire et du développement de cette filière d'avenir.